

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Numéro	Date d'examen	Objet	Décision
2023-15	13/04/2023	Compte-rendu des décisions prises par le Président par délégation du Conseil Communautaire	Approuvée
2023-16	13/04/2023	Approbation du compte de gestion 2022 du Receveur - Budget principal	Approuvée
2023-17	13/04/2023	Approbation du compte de gestion 2022 du Receveur - Budget du service annexe "OM-Déchetterie"	Approuvée
2023-18	13/04/2023	Approbation du compte de gestion 2022 du Receveur - Budget du service annexe "Atelier Relais"	Approuvée
2023-19	13/04/2023	Approbation du compte administratif 2022 - Budget principal	Approuvée
2023-20	13/04/2023	Approbation du compte administratif 2022 - Budget du service annexe "OM-Déchetterie"	Approuvée
2023-21	13/04/2023	Approbation du compte administratif 2022 - Budget du service annexe "Atelier Relais"	Approuvée
2023-22	13/04/2023	Fongibilité des crédits dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57	Approuvée
2023-23	13/04/2023	Budget principal - Affectation du résultat 2022	Approuvée
2023-24	13/04/2023	Budget du service annexe "OM-Déchetterie" - Affectation du résultat 2022	Approuvée
2023-25	13/04/2023	Budget du service annexe "Atelier Relais" - Affectation du résultat 2022	Approuvée
2023-26	13/04/2023	Vote des taux des impositions directes locales pour 2023	Approuvée
2023-27	13/04/2023	Vote du Budget primitif - Budget principal pour l'exercice 2023	Approuvée
2023-28	13/04/2023	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'amicale des Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de Dun-sur-Auron dans le cadre du congrès départemental des Sapeurs-Pompiers	Approuvée
2023-29	13/04/2023	Attribution d'une subvention au contrat local de santé du Pays Berry St-Amandois dans le cadre de l'accueil des étudiants en service sanitaire	Approuvée
2023-30	13/04/2023	Vote du Budget primitif du service annexe "OM-Déchetterie" pour l'exercice 2023	Approuvée
2023-31	13/04/2023	Subvention d'équilibre au Budget du service annexe "Atelier Relais" pour l'exercice 2023	Approuvée
2023-32	13/04/2023	Vote du Budget primitif du service annexe "Atelier Relais" pour l'exercice 2023	Approuvée
2023-33	13/04/2023	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Cher pour l'installation d'une borne de Télémédecine	Approuvée

2023-34	13/04/2023	Fixation des tarifs de location des locaux de la Maison Médicale de Dun-sur-Auron	Approuvée
2023-35	13/04/2023	Acquisition de la Maison Médicale de Dun-sur-Auron	Approuvée
2023-36	13/04/2023	Avis au titre de l'évaluation environnementale sur le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, de 6 postes de transformation et de ses équipements « Champ du Minerai à Dun-sur-Auron »	Reportée au prochain Conseil Communautaire
2023-37	13/04/2023	Avis au titre de l'évaluation environnementale sur le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, comprenant 1 poste de livraison et 4 postes de transformation lieudit « Les Chaumes à Parnay »	Reportée au prochain Conseil Communautaire
2023-38	13/04/2023	Avis au titre de l'évaluation environnementale sur le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, avec un bâtiment local technique et un local de stockage « 38 bis rue Boissereau à Dun-sur-Auron »	Avis favorable
2023-39	13/04/2023	Imputation du temps de travail du personnel administratif du Budget général au budget du service annexe "OM-Déchetterie"	Approuvée
2023-40	13/04/2023	Création de poste - Modification du tableau des effectifs	Approuvée

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

N° 2023-15

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT
PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAULT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

- le 14/03/2023 - Acceptation et signature de la convention pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'opération « étude de transfert eau potable/assainissement collectif et non collectif » présenté par Cher Ingénierie des Territoires dont la décomposition du prix forfaitaire global est la suivante :

Phases de la mission	Montant en € HT
Préparation de la consultation	980.00
Consultation, analyse des offres et rédaction des documents administratifs	1 206.80
Suivi administratif de l'étude	1 050.00
Montant total HT	3 236.80
Montant total en € TTC	3 884.16

- le 16/03/2023 - Divers travaux de mise en accessibilité de 5 établissements de la CDC LE DUNOIS - acceptation et agrément d'un sous-traitant et de ses conditions de paiement présentés par l'entreprise DUBAS SAS, titulaire du lot 2 - Menuiseries extérieures et intérieures - serrurerie à savoir :

SASU DUMAY MENUISERIE - Impasse des arts - 18200 - ORVAL
Nature des prestations sous-traitées : menuiserie aluminium et serrurerie
Montant du contrat de sous-traitance : 38 025.90 € HT

- le 22/03/2023 - Acceptation et signature du marché de maîtrise d'œuvre (conception et réalisation) relatif à l'opération de réhabilitation et de restructuration de l'ancien centre de secours pour y accueillir des locaux administratifs dont le montant forfaitaire de la rémunération est le suivant :

- montant exprimé en €uros HT : 48 490.00 €
- T VA au taux de 20% : 9 698.00 €
- montant exprimé en €uros TTC : 58 188.00 €

Avec l'équipe de maîtrise d'œuvre Christelle AUROY (Architecte mandataire), MACOUIN (BET électricité/SSI) et ICB DAGALLIER FOUCHET (BET structure et fluides).

Le Secrétaire de séance,
Angélique NQUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.

Le Vice-Président
Robert MORISSE.



Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202315-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



le Dunois
communauté
de communes

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023-16

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU RECEVEUR
BUDGET PRINCIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 +6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

M. Louis COSYNS, Président, expose :

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire :

- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- déclare que le compte de gestion définitif dressé, pour l'exercice 2022, par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU DUNOIS

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robuk MORISSE.

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202316-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023

Mairie-18130 Dun-sur-Auron
☎ 02 48 59 16 32
Fax 02 49 59 17 22

N° 2023-17
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU RECEVEUR
BUDGET DU SERVICE ANNEXE "OM-Déchetterie"

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

M. Louis COSYNS, Président, expose :

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- déclare que le compte de gestion définitif dressé, pour l'exercice 2022, par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOVAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU DUXOIS

Le Vice-Président
Robert MORISSE.

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202317-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



le Dunois
communauté
de communes

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2023-18

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU RECEVEUR
BUDGET DU SERVICE ANNEXE "Atelier Relais"**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

M. Louis COSYNS, Président, expose :

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire :

- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- déclare que le compte de gestion définitif dressé, pour l'exercice 2022, par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.
Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robert MORISSE.

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202318-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



le Dunois
communauté
de communes

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 48 59 17 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2023-19
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation :	06 avril 2023
Conseillers en exercice :	35
Présents :	25
Votants :	31 (25 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

M. Louis COSYNS quitte la séance.

Sous la présidence de M. Jean-Michel BERTAUX - 1^{er} Vice-président, le conseil communautaire examine le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. Louis COSYNS - Président.

Le conseil communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) Donne acte à M. Jean-Michel BERTAUX de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer selon le tableau page suivante ;

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	
Résultat antérieur reporté 2021 - Excédent	+ 604 709.98
Dépenses 2022	1 390 868.67
Recettes 2022	1 395 389.55
Résultat de l'exercice 2022 - Excédent	+ 4 520.88
Soit un excédent de clôture de	+ 609 230.86

INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté 2021 - Excédent	+ 648 137.60
Dépenses 2022	284 843.86
Recettes 2022	316 625.91
Résultat de l'exercice 2022- Excédent	+ 31 782.05
Soit un excédent de clôture de	+ 679 919.65

Restes à réaliser dépenses 2022	404 530.00
Restes à réaliser recettes 2022	51 548.00
Besoin de financement	352 982.00

Soit un excédent de clôture 2022 de 936 168.51 €

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robert MORISSE

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202319-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

N° 2023-20

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET DU SERVICE ANNEXE "OM-Déchetterie"

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 25
Votants : 31 (25 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

M. Louis COSYNS quitte la séance.

Sous la présidence de M. Jean-Michel BERTAUX - 1^{er} Vice-président, le conseil communautaire examine le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. Louis COSYNS - Président.

Le conseil communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) Donne acte à M. Jean-Michel BERTAUX de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer selon le tableau page suivante ;

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

EXPLOITATION	
<i>Résultat antérieur reporté 2021 - Excédent</i>	+ 221 833.25
Dépenses 2022	1 004 768.71
Recettes 2022	1 014 886.28
Résultat de l'exercice 2022 - Excédent	+ 10 117.57
Soit un excédent de clôture de	+ 231 950.82

INVESTISSEMENT	
<i>Résultat antérieur reporté 2021 - Excédent</i>	+ 40 953.02
Dépenses 2022	32 005.51
Recettes 2022	23 572.67
Résultat de l'exercice 2022 - Déficit	- 8 432.84
Soit un excédent de clôture de	+ 32 520.18

Restes à réaliser dépenses 2022	0.00
Restes à réaliser recettes 2022	0.00
Besoin de financement	0.00

Soit un excédent de clôture 2022 de 264 471.00 €.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robert MORISSE

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202320-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

N° 2023-21

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
BUDGET DU SERVICE ANNEXE "Atelier Relais"**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 25
Votants : 31 (25 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

M. Louis COSYNS quitte la séance.

Sous la présidence de M. Jean-Michel BERTAUX - 1^{er} Vice-président, le conseil communautaire examine le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. Louis COSYNS - Président.

Le conseil communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) Donne acte à M. Jean-Michel BERTAUX de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer selon le tableau page suivante ;

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	
Résultat antérieur reporté 2021 - Excédent	+ 6 459.88
Dépenses 2022	98 421.01
Recettes 2022	96 739.84
Résultat de l'exercice 2022 - Déficit	- 1 681.17
Soit un excédent de clôture de	+ 4 778.71

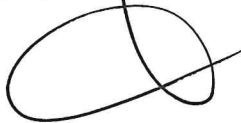
INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté 2021 - Excédent	+ 50 063.84
Dépenses 2022	63 830.41
Recettes 2022	92 262.68
Résultat de l'exercice 2022 - Excédent	+ 28 432.27
Soit un excédent de clôture de	+ 78 496.11

Restes à réaliser dépenses 2022	0.00
Restes à réaliser recettes 2022	0.00
Besoin de financement	0.00

Soit un excédent de clôture 2022 83 274.82 €.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.
Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robert MORISSE.

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202321-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 48 59 17 22

N°2023-22

**FONGIBILITÉ DES CREDITS DANS LE CADRE DE L'APPLICATION
DE LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

Le rapporteur :

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2022/28 en date du 20/06/2022 approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2022/38 en date du 29/09/2022 approuvant le règlement budgétaire et financier ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2022/39 en date du 29/09/2022 fixant le mode de gestion des amortissements des immobilisations de la commune ;

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 ;

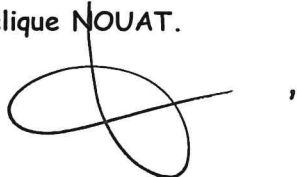
Considérant que le conseil communautaire peut déléguer au président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le Conseil communautaire, entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- autorise M. le Président à procéder, à compter de l'exercice 2023, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.
- habilite M. le Président à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

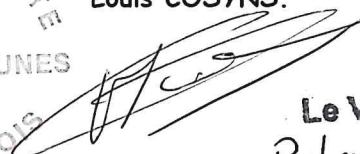
Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.

COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU DUNOIS



Le Vice-Président
Robert MORISSE.

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202322-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

N° 2023-23
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022
BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

M. Louis COSYNS, Président, donne lecture des résultats de clôture et propose les affectations conformément au tableau ci-dessous :

Résultat global de la section de fonctionnement 2022	+ 609 230.86
Solde d'exécution de la section d'investissement 2022	+ 679 919.65
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2022	- 352 982.00
Besoin de financement de la section d'investissement	0.00
Couverture du besoin de financement 2022 (compte 1068)	0.00
Report en section de fonctionnement recettes (compte 002)	609 230.86

Je vous propose, après en avoir délibéré, de bien vouloir vous prononcer sur cette affectation.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robert MORISSE

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202323-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



le Dunois
communauté
de communes

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2023-24

**AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022
BUDGET DU SERVICE ANNEXE "OM-Déchetterie"**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

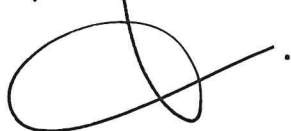
M. Robert MORISSE, Vice-président, donne lecture des résultats de clôture et propose les affectations conformément au tableau ci-dessous :

Résultat global de la section de fonctionnement 2022	+ 231 950.82
Solde d'exécution de la section d'investissement 2022	+ 32 520.18
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2022	0.00
Besoin de financement de la section d'investissement	0.00
Couverture du besoin de financement 2022 (compte 1068)	0.00
Report en section de fonctionnement recettes (compte 002)	231 950.82

Je vous propose, après en avoir délibéré, de bien vouloir vous prononcer sur cette affectation.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



 Le Vice-Président
Robert MORISSE.

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202324-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

N° 2023-25

**AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022
BUDGET DU SERVICE ANNEXE "Atelier Relais"**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

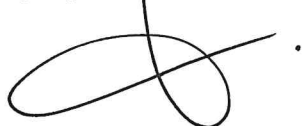
M. Jean-Michel BERTAUX, Vice-président, donne lecture des résultats de clôture et propose les affectations conformément au tableau ci-dessous :

Résultat global de la section de fonctionnement 2022	+ 4 778.71
Solde d'exécution de la section d'investissement 2022	+ 78 496.11
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2022	0.00
Besoin de financement de la section d'investissement	0.00
Couverture du besoin de financement 2022(compte 1068)	0.00
Report en section de fonctionnement recettes (compte 002)	+ 4 778.71

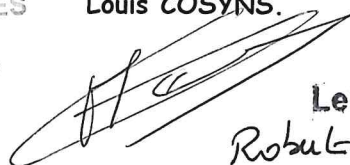
Je vous propose, après en avoir délibéré, de bien vouloir vous prononcer sur cette affectation.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.
Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robul MORISSE.

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202325-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



le Dunois
communauté
de communes

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2023-26

VOTE DES TAUX DES IMPOSITIONS DIRECTES LOCALES POUR 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation :	06 avril 2023
Conseillers en exercice :	35
Présents :	26
Votants :	32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

M. Louis COSYNS, Président, s'exprime en ces termes :

Il y a lieu de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2023

Le Conseil communautaire, entendu l'exposé de M. le Président et après en avoir délibéré, décide de :

- maintenir, sans augmentation, le taux des quatre taxes locales intercommunales comme suit pour 2023 :

Taxes à percevoir	Taux (%)
Foncier bâti	4.81
Foncier non bâti	9.20
Taxe d'habitation	6.41
CFE	7.79

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robul MORISSE

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202326-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2023-27

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF
BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

M. Louis COSYNS, Président, expose :

Après avis de la commission des finances en date du 3 avril 2023,

Le budget primitif 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes à **1 960 462.86 €** pour la section de fonctionnement et à **1 236 645.65 €** pour la section d'investissement.

Après lecture et explication du projet de budget primitif,

Je vous propose, après en avoir délibéré, d'adopter le budget primitif 2023 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement dépenses et recettes,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement dépenses et recettes avec définition des opérations détaillées en vue d'ensemble,
- avec reprise des résultats.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robert MORISSE.

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202327-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

N° 2023-28

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'AMICALE DES
SAPEURS-POMPIERS DU CENTRE DE SECOURS DE DUN-SUR-AURON
DANS LE CADRE DU CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

Le rapporteur expose à l'assemblée que le centre de secours de DUN/AURON et l'Amicale des sapeurs -pompiers vont accueillir le samedi 10/06/2023 le congrès départemental des sapeurs-pompiers du Cher.


A cette occasion, l'Amicale des sapeurs-pompiers a sollicité la communauté de communes pour l'attribution d'une subvention pour l'aider dans l'organisation de cet évènement.

Le conseil communautaire, entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- attribue une subvention exceptionnelle de 2 000.00 € à l'Amicale des sapeurs-pompiers du centre de secours de Dun-sur-Auron dans le cadre de l'organisation du congrès départemental des sapeurs-pompiers du Cher,
- autorise M. le Président, ou à défaut un de ses Vice-présidents, à signer tous documents relatifs à cette opération.

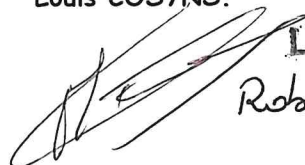
PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NQUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président

Robut MORISSE

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202328-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

N° 2023-29

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
DU PAYS BERRY ST-AMANDOIS DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL
DES ÉTUDIANTS EN SERVICE SANITAIRE**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

Le rapporteur expose à l'assemblée que le Pays Berry St-Amandois, au travers du Contrat local de santé, renouvelle en 2023 son accueil d'étudiants en service sanitaire.

A cette occasion, le Pays Berry St-Amandois, au travers du Contrat local de santé, a sollicité la communauté de communes pour l'attribution d'une subvention pour l'aider dans l'organisation de cette action.

Le conseil communautaire, entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- attribue une subvention de 500.00 € au Pays Berry St-Amandois - Contrat local de santé dans le cadre de l'accueil d'étudiants en service sanitaire,
- autorise M. le Président, ou à défaut un de ses Vice-présidents, à signer tous documents relatifs à cette opération.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.

Le Vice-Président

Rédout MORISSE.

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202329-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Mairie-18130 Dun-sur-Auron
☎ 02 48 59 16 32
Fax 02 49 59 17 22

N° 2023-30 VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU SERVICE ANNEXE "OM-Déchetterie" POUR L'EXERCICE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation :	06 avril 2023
Conseillers en exercice :	35
Présents :	26
Votants :	32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

M. Robert MORISSE, Vice-président, expose :

Après l'avis de la Commission des Finances en date du 3 avril 2023,

Le budget primitif 2023 s'équilibre en dépenses et en 1 236 082.82 € pour la section de fonctionnement et à 58 136.18 € pour la section d'investissement.

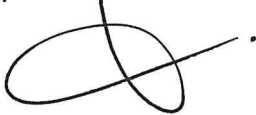
Après lecture et explication du projet de budget primitif,

Je vous propose, après en avoir délibéré, d'adopter le budget primitif 2023 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement dépenses et recettes,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement dépenses et recettes avec définition des opérations détaillées en vue d'ensemble,
- avec reprise des résultats.

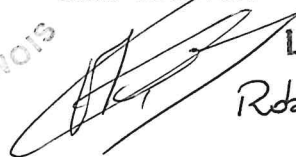
PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robert MORISSE.

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202330-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



Mairie-18130 Dun-sur-Auron
☎ 02 48 59 16 32
Fax 02 49 59 17 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2023-31

**SUBVENTION D'ÉQUILIBRE AU BUDGET DU SERVICE ANNEXE "Atelier Relais"
POUR L'EXERCICE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

Le rapporteur : Les conditions dans lesquelles le budget principal de la collectivité peut subventionner un budget annexe sont détaillées aux articles L.2224-1 et L.2224-2 du CGCT.

Il est rappelé que le budget annexe de l'Atelier relais qui retrace l'exploitation du domaine privé de la collectivité n'est pas un budget Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC) et qu'il peut donc être subventionné par le budget principal sans condition particulière.

L'élaboration du budget prévisionnel de l'Atelier relais fait apparaître un besoin de financement de 3 453.00 €.

Le Conseil communautaire, entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- autorise le versement d'une subvention du budget principal de 3 453.00 € au budget annexe de l'Atelier relais.
- Les crédits seront inscrits en Dépenses à l'article 657363 du budget principal « subventions de fonctionnement » et en Recettes à l'article 757363 du budget annexe de l'Atelier relais « Subventions exceptionnelles à caractère administratif ».
- autorise M. le Président ou à défaut un de ses Vice-présidents, à signer tous documents relatifs à cette opération.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président

Robert MORISSE .

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202331-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



Mairie-18130 Dun-sur-Auron
☎ 02 48 59 16 32
Fax 02 49 59 17 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023-32
VOTE DU BUDGET PRIMITIF
DU SERVICE ANNEXE "Atelier Relais" POUR L'EXERCICE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

M. Jean-Michel BERTAUX, Vice-président, expose :

Après avis de la commission des finances en date du 3 avril 2023,

Le budget primitif 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes à **32 947.00 €** pour la section de fonctionnement et à **103 743.00 €** pour la section d'investissement.

Après lecture et explication du projet de budget primitif,

Je vous propose, après en avoir délibéré, d'adopter le budget primitif 2023 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement dépenses et recettes,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement dépenses et recettes avec définition des opérations détaillées en vue d'ensemble,
- avec reprise des résultats.
-

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NQUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robert MORISSE.

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202332-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

N°2023-33

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER
POUR L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE TÉLÉMÉDECINE**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que la CDC LE DUNOIS a contracté la location d'une borne de télémédecine en service depuis le 23/01/2023 pour une durée de 3 années et un montant de 8 640.00 € TTC, installée dans les locaux de la structure France services, sise rue Heurtault de Lammerville à DUN/AURON.

A ce titre, la CDC LE DUNOIS sollicite l'aide financière du Conseil départemental du Cher dans le cadre de sa délibération n°AD-433/2022 du 05 décembre 2022 relative au vote de la décision modificative n°2 2022 et approuvant notamment la création d'une autorisation d'engagement de 50 000 € pour le financement des frais de location de 5 bornes de télémédecine.

Le conseil communautaire, entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- approuve les documents contractuels fournis par la société MEDADOM, concernant la location pendant 3 ans d'une borne de télémédecine installée dans les locaux de France Services,
- inscrit la dépense relative aux frais de location de cette borne de télémédecine au budget de la CDC LE DUNOIS,
- sollicite une subvention de fonctionnement de 8 640.00 € pour la prise en charge des frais de location pendant 3 ans de cette borne de télémédecine auprès du Conseil départemental du Cher,
- autorise M. le Président, ou à défaut un de ses Vice-présidents, à signer tous documents relatifs à cette opération.

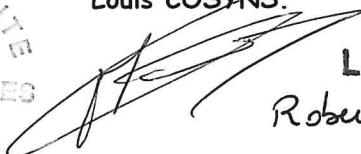
PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NQUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président
Robert MORISSE

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202333-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



Mairie-18130 Dun-sur-Auron
☎ 02 48 59 16 32
Fax 02 49 59 17 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023-34
FIXATION DES TARIFS DE LOCATION
DES LOCAUX DE LA MAISON MÉDICALE DE DUN-SUR-AURON

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

Le rapporteur expose à l'assemblée qu'il convient de fixer les tarifs de location des locaux de la maison médicale de DUN-SUR-AURON.

Le Conseil communautaire, entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

-fixe les tarifs de location des locaux de la maison médicale de DUN-SUR-AURON comme suit :

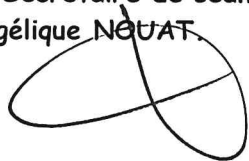
Communauté de Communes Le Dunois - Maison Médicale			
Répartition des loyers et charges			
Bureau	Loyer bureau mensuel	Provision mensuelle pour charges récupérables*	Total mensuel
1	330,00 €	223,00 €	553,00 €
2	330,00 €	223,00 €	553,00 €
3	40,00 €	40,00 €	80,00 €
4	330,00 €	223,00 €	553,00 €
5	330,00 €	223,00 €	553,00 €
6	660,00 €	223,00 €	883,00 €
7	330,00 €	223,00 €	553,00 €
8	330,00 €	223,00 €	553,00 €
9	330,00 €	223,00 €	553,00 €

*Les charges mensuelles récupérables, sommes accessoires au loyer principal, sont exigibles en contrepartie des services rendus liés à l'usage des différents éléments de la chose louée, des dépenses d'entretien courant et des menues réparations sur les éléments d'usage commun de la chose louée, du droit de bail et des impositions qui correspondent à des services dont le locataire profite directement.

Elles font l'objet d'une provision mensuelle susceptible d'être réévaluée à la hausse ou à la baisse en fin d'année civile.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NEUAT



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS



Le Vice-Président
Robert MORISSE

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202334-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



le Dunois
communauté
de communes

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2023-35

ACQUISITION DE LA MAISON MÉDICALE DE DUN-SUR-AURON

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

Le Président rappelle à l'assemblée la situation dégradée en matière de présence médicale sur le territoire intercommunal.

Il rappelle que conformément à la délibération n°2022-68 du 15/12/2022, des démarches ont été entreprises auprès du propriétaire de la maison médicale de DUN-SUR-AURON en vue de son acquisition.

A ce titre, un accord a été trouvé pour un achat à hauteur de 195 000 € nets vendeur.

Le Conseil communautaire,

Vu la délibération n°2022-68 du 15/12/2022 du Conseil communautaire relative à l'autorisation à Monsieur le Président de négocier l'achat de la maison médicale,

Vu la délibération n°2023-03 du 27/02/2023 du Conseil communautaire relative à la prise de compétence facultative « Création et gestion d'une maison médicale à DUN/AURON »,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré :

- approuve l'acquisition de la maison médicale de DUN-SUR-AURON au prix de 195 000 € nets vendeur.

Les frais relatifs à cette opération seront à la charge de la Communauté de communes Le DUNOIS,

- autorise M. le Président, ou à défaut un de ses Vice-présidents, à signer tous documents relatifs à cette opération.

POUR : 32

CONTRE : 00

ABSTENTION : 01 (M Bertrand de GANAY).

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.



Le Vice-Président,
Robult MORISSE

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202335-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

N° 2023-38

**AVIS AU TITRE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE SUR LE PROJET DE
CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL, AVEC UN
BATIMENT LOCAL TECHNIQUE ET UN LOCAL DE STOCKAGE
" 38 BIS RUE BOISSEREAU A DUN-SUR-AURON "**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

Le rapporteur expose à l'assemblée le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, avec un bâtiment local technique et un local de stockage - 38 bis rue Boissereau, à DUN-SUR-AURON.

Ce projet fait l'objet d'une demande de permis de construire. Dans le cadre de l'instruction de cette demande, le conseil municipal doit donner son avis au titre de l'évaluation environnementale, conformément aux dispositions des articles L.122-1 et R.122-7 du Code de l'environnement.

Le Conseil communautaire, entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- émet un avis FAVORABLE au projet.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,

Louis COSYNS

Le Vice-Président

Robert MORISSE



Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202338-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023



le Dunois
communauté
de communes

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2023-39

**IMPUTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU PERSONNEL ADMINISTRATIF
DU BUDGET GENERAL AU BUDGET DU SERVICE ANNEXE "OM-Déchetterie"**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

Le rapporteur propose l'imputation des charges de personnel concernant les agents du service administratif et de l'ambassadeur de tri et de prévention, du budget général au budget annexe, suite à l'évolution de la compétence « gestion des déchets », à compter de l'exercice en cours selon la répartition présentée ci-dessous :

Le Conseil communautaire, entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- approuve la répartition suivante :

Agent	Grade	Fonction	Temps de travail	Imputation au budget OM
MARTINET Sylvie	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Responsable du secrétariat général	23.75/35 ^{ème}	8/35 ^{ème}
LEGARD Patricia	Adjoint administratif	Agent polyvalent (accueil/comptabilité/facturation OM)	35/35 ^{ème}	17.50/35 ^{ème}
En cours de recrutement	Adjoint technique	Ambassadeur de tri et de prévention	35/35 ^{ème}	35/35 ^{ème}

- précise que les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter de l'exercice en cours,
- précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS.

Le Vice-Président



Robert MORISSE

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202339-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023

Mairie-18130 Dun-sur-Auron

☎ 02 48 59 16 32

Fax 02 49 59 17 22

N° 2023-40

CRÉATION DE POSTE - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 19 h 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni, salle du Conseil Municipal de la Mairie de DUN-SUR-AURON en séance publique, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président de la CDC LE DUNOIS.

Convocation : 06 avril 2023
Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 32 (26 + 6 pouvoirs)

Quorum à 18 membres : Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Etaient présent(e)s :

Mr Jean-Michel BERTAUX. Mmes Patricia BILBAULT. Marie-Claire BRANSARD. Mr Rémi BOURRET (suppléant de la Commune de Contres). Mme Florence CHÉDIN. Mrs Louis COSYNS. Xavier CRÉPIN. Jean-Marie DELEUZE. Alain DESJEAN. Denis FERRIER. Mme Françoise FOUCHARD. Mrs Bertrand de GANAY. Hubert de GANAY. Mmes Céline GÉRY. Laurence JANVIER. Mrs Pierre de JOUVENCEL. Robert MORISSE. Mme Angélique NOUAT. Mrs Denis PAJOT. Yves PETIT. Bertrand PHILIPPON. René RASLE. Daniel RONDIER. François ROUX. Mme Irène THIBAUT. Mr François VINCENT.

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Mr Gaël BELLEUT à Mme Françoise FOUCHARD.
Mme Christelle DELOUCHE à Mr Robert MORISSE.
Mr Etienne DURAND à Mme Marie-Claire BRANSARD.
Mme Stéphanie FONTAINE à Mr François ROUX.
Mr Michel MORIN à Mr Jean-Michel BERTAUX.
Mr Christian RICHARD à Mr Yves PETIT.

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mmes Emilie BOURDON. Sylvie BOGUSLAWSKI représentée par son suppléant. Mr David CHASSET.

Absent :

Mr Jean-Claude MARAIS-ARNOULT.

Secrétaire de séance :

Mme Angélique NOUAT.

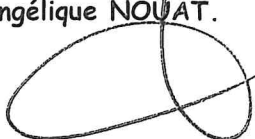
Le Président - L'article 3 alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984, prévoit la possibilité de recruter des agents non titulaires sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin ponctuel en cas d'accroissement temporaire d'activité.

Le Conseil communautaire, entendu l'exposé de M. le Président et après en avoir délibéré décide :

- de créer → dans le cadre de la compétence "écoles" : 1 poste d'adjoint technique non titulaire à temps non complet, soit 28/35ème pour la période du 01/09/2023 au 31/08/2024,
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

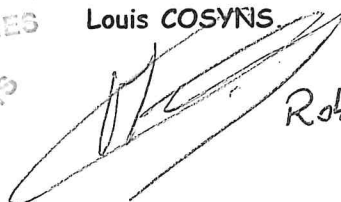
PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance,
Angélique NOUAT.



Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Louis COSYNS



Le Vice-Président

Robert MORISSÉ

Accusé de réception en sous-préfecture
018-241800424-20230413-202340-DE
Date de signature : 25/04/2023
Date de réception : 25/04/2023
Mise en ligne sur le site internet : 27/04/2023